

### Leffond, suite d'un dossier bien difficile à gérer

A ce jour, l'eau de Leffond est toujours impropre à la consommation. La dernière analyse, effectuée sur les prélèvements du 12 septembre, infirme le résultat de l'analyse du 25 août.

Que penser de toutes ces "péripéties" : on est passé d'un taux d'antraquinone de 0,28 en mai, à 0,19 en juillet, puis inférieur à 0,08 en août, et aujourd'hui, 0,35 µg par litre. Les causes de cette pollution restent encore bien mystérieuses. L'enquête de la gendarmerie suit son cours, nos interlocuteurs donnent des résultats mais pas d'explications. Depuis le début de cette affaire, la communication de l'ARS et de la Préfecture n'a pas toujours été à la hauteur de nos demandes. La façon dont ce dossier a été conduit jusqu' alors est, pour les élus locaux et pour la population, déroutante et désolante.

L'ARS a toujours voulu s'abriter derrière le principe de précaution pour gérer ce dossier et de ce fait ne nous a distillé que des précisions parcellaires. Par contre, elle a communiqué régulièrement avec la presse, quitte à nous mettre plusieurs fois en porte à faux.

Vendredi 9 septembre : un mail de l'ARS à destination du Maire de Champlitte nous annonce que "l'antraquinone n'a pas été détectée suite aux analyses réalisées sur l'eau prélevée à la source de la papeterie et sur le réseau de Leffond le 25 août 2011" mais l'interdiction de consommer l'eau de la source reste tant que ces résultats ne seront pas confirmés (ou infirmés) par l'analyse d'un nouveau prélèvement qui sera effectué le 12 septembre.

Lundi 12 septembre : communiqué de l'ARS sur FR3 Besançon : "l'eau de Champlitte-Leffond, polluée par des pesticides déversés à la source, reste impropre à la consommation".

Mardi 13, l'Est Républicain reprend l'information à son compte.

Jeudi 15, la Presse de Gray, bouclée le mardi, annonce en page 24 : "les échantillons prélevés à Leffond, tant à la source que sur le réseau, n'ont cette fois pas mis en évidence la persistance de la contamination".

En parallèle, une pétition lancée par les habitants de la commune (elle recueillera la signature de plus de 80 % des habitants du village) est adressée au Préfet : à ce jour, pas de réponse.

En tous cas, merci à la société "Cristalline", qui s'est montrée très réactive en offrant un mois d'eau gratuite aux habitants de Leffond, et merci aux employés communaux qui continuent de se relayer pour la distribution de ces packs d'eau minérale. *À suivre...*

**Collège** : Lise Boussakhane est nommée Principale adjointe du collège Leroy-Gourhan de Champlitte en remplacement de Dominique Fera.

Le **jardin de Thalie** change de propriétaire. Bénédicte Clerget succède à Laetitia Grapotte à la tête de l'institut de soins place de la Gargouille.

### Vente des bois :

La vente des bois sur pied aura lieu mardi 25 octobre à la salle des congrès de Gray. Les coupes mises en vente cette année :

\* à Champlitte : 42 - 62 - 114 - 39 - 40 - 41 - 75 - 76 - 121 à Frettes : 235

\* à Leffond : 156 - 181 - 183 - 184 à Montarlot : 200 à Neuville : 284

Les affouages distribués pour l'hiver 2011 - 2012 porteront sur les coupes vendues le 25 octobre.

La vente des bois abonde le budget de la commune de façon importante. Sur cette somme, 12 % sont reversés à l'ONF qui assure la gestion et l'entretien de la forêt. Les travaux, remise en état de chemins par exemple, sont à la charge de la commune.

### Aides du département aux jeunes

**AFDE** : *Allocation Familiale Départementale Étudiante* : Elle est accordée aux parents domiciliés en Haute Saône sous conditions de ressources. L'étudiant âgé de moins de 26 ans peut poursuivre ses études en France ou à l'étranger.

Montant annuel de l'aide : moins de 20 ans : 310 €, de 20 à 25 ans : 700 €.

**Bourse d'études**. Elle s'adresse aux élèves de la 6<sup>ème</sup> à la terminale, CAP, BEP, BTA, sous conditions de ressources des parents.

**Bourse de transport**. Elle est réservée aux jeunes, collégiens ou lycéens, qui ne sont pas, pour des raisons diverses, transportés gratuitement.

*Renseignements et dossiers : [www.cg70.fr](http://www.cg70.fr) rubrique "e-services"*

*Pour l'AFDE : Mme Poirson ou Mlle Dumain : 03 84 95 78 81*

*Pour une bourse : Mme Jacquot : 03 84 95 78 10*

Le **club échecs**, animé par Hermine Gousset, reprendra ses activités dans les locaux de la rue du marché le mercredi de 15 h à 16 h. Inscriptions sur place.

Projet d'atelier "**marionnettes**" pour les jeunes de 8 à 16 ans mercredi de 14 à 16 h hors vacances scolaires. **Inscriptions** : G. Bernoux 03 84 67 66 75

Travail sur la base du conte : fabrication des personnages en papier mâché, écriture du conte, spectacle dans un vrai théâtre de marionnettes.

**Initiation musicale** : Le jardin musical organisé par l'école départementale de musique est ouvert cette année encore aux enfants de grande section de maternelle et du CP. Il aura lieu tous les mercredis, hors vacances scolaires, à la salle de la garderie de 15 h 45 à 16 h 30. Les objectifs : développer l'écoute, jouer de divers petits instruments, découvrir les différentes musiques... *Inscriptions à salle le mercredi. tél : 03 84 64 86 01*

Le ramoneur sera sur Champlitte fin octobre. *Inscription en mairie.*

## Enquêtes INSEE Franche Comté

### Sur l'étude des relations familiales et intergénérationnelles

L'INSEE réalisera une enquête sur ce thème entre le 26 septembre et le 26 novembre. À Champlitte, les personnes ayant déjà répondu en 2005 et en 2008 seront à nouveau sollicitées.

### Sur l'emploi, le chômage et l'inactivité

Cette 2ème étude se déroulera sur la commune du 21 octobre au 12 novembre. Les personnes interrogées seront prévenues individuellement par courrier de la visite de l'enquêteur.

Pour ces 2 sondages, les enquêteurs seront munis d'une carte officielle. Les réponses fournies resteront anonymes et confidentielles comme la loi en fait la plus stricte obligation..

### Signalétique et signalisation :

Une commission travaille actuellement à la refonte de l'ensemble de la signalisation routière (panneaux directionnels) et à la signalétique (commerces, tourisme, services) de Champlitte et de ses communes associées. Il s'agit de rendre plus lisible et plus fonctionnel le fléchage. Nous en sommes actuellement à la dénomination des rues, la vérification des plaques (état et emplacement) et à la numérotation des maisons, en particulier dans les communes associées.

Un détachement militaire sans campement occupera la pâture du 1<sup>er</sup> au 15.

### Animations d'octobre renseignements 03.84.67.67.19

1 <sup>er</sup> octobre 12 h	Repas de la "st cochon" <i>Montarlot renouveau</i>	Montarlot
2 octobre	Brocante et Vide grenier les amis de l'école	Champlitte
Dimanche 2 oct 18 h	Mozart et chants d la Renaissance. Avec le chœur mixte du Conservatoire, la société des concerts et l'ensemble des flûtes à bec du conservatoire	Galerie du château Entrée gratuite
8 octobre 20 h	Repas dansant pour les 25 ans de jumelage avec le Mexique ( <i>Haute Saône Mexique, mairie, OT</i> ),	Salle des fêtes
Dimanche 9 16 h Samedi 15 16 h Dimanche 16 16 h	* La vie de Château au 18 <sup>ème</sup> siècle * La vie de château à Champlitte * La chastelaine de Vergy, une histoire d'amour tragique.	Musée Cycle de conférences gratuites
15 octobre 20 h 30	Monsieur Amédée d'Alain Reynaud Fourton par la compagnie du Chêneloye de Rioz	Salle des fêtes
23 octobre	Repas choucroute de la <i>Joie de vivre</i>	Salle des fêtes



VILLE DE CHAMPLITTE

[elus.champlitte@orange.fr](mailto:elus.champlitte@orange.fr)

## Donation Marion



Le samedi 3 septembre, en application du testament de Bernard Marion, Maître Desbordes notaire à Fontaine Française, a remis officiellement à la ville de Champlitte, par l'intermédiaire de son Maire, un ensemble de près de 600 toiles du peintre.

Selon la volonté de l'artiste, les aquarelles léguées à la commune sont celles représentant, Champlitte, la Haute Saône, principalement les Vosges saônoises, et le Mexique.

La remise de ces œuvres s'est faite en présence du Professeur Belpomme, Président de l'association "*les Amis de Bernard Marion*", association avec laquelle nous aurons à travailler pour exposer, mettre en valeur et faire vivre cette collection.

Une partie de ces aquarelles seront présentées lors de la soirée organisée à Champlitte le 8 octobre à l'occasion des 25 ans de jumelage avec le Mexique. Nous envisageons de mettre en place des expositions temporaires des toiles de Bernard Marion.



Info municipale n°38  
Octobre 2011



*La rue du Bourg fleurie tout l'été par les riverains.*

